

Septembre 2010

# LA MISSION D'OBSERVATION

DE SPECTACLE VIVANT EN BRETAGNE

**ENJEUX, MISSIONS, MÉTHODOLOGIE**

Réflexions et propositions

**Spectacle  
vivant  
en  
Bretagne**

Ce travail a été réalisé par  
Spectacle vivant en Bretagne  
entre janvier et août 2010

Président  
**René Jouquand**

Directeur  
**Didier Coirint**

Responsable du service ressources-information  
**Gaëlle Bagourd-Abhervé**

Observation et études  
**Sabine Morvézen**

Réalisation de l'étude  
**Adrien Le Vaillant**

**Adrien Le Vaillant** est géographe de formation. Ses travaux ont principalement mis l'accent sur des réflexions méthodologiques, à la fois sur des thématiques spécifiques du champ culturel (Agence régionale du spectacle vivant Poitou-Charentes, NACRe, Culture O centre, ministère de la Culture et de la Communication), sur la structuration et la mise en place d'un observatoire culturel (Ville de Poitiers), et sur des travaux de synthèse (Plate-forme interrégionale, La Fédurok).

# SOMMAIRE

<b>AVANT-PROPOS .....</b>	<b>5</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>7</b>
<b>I. L'INSTALLATION D'UNE MISSION D'OBSERVATION EN RÉGION :</b>	
<b>ÉLÉMENTS DE CADRAGE.....</b>	<b>9</b>
1. L'observation culturelle en région : éléments de définition.....	9
2. Une mission d'observation qui s'appuiera sur des dynamiques de travail préexistantes .....	10
2.1 Au niveau national : la Plate-forme interrégionale.....	10
2.2 Des espaces de travail et d'échanges en région Bretagne .....	12
<b>II. LES FONDEMENTS D'UN DISPOSITIF D'OBSERVATION AU SEIN DE SPECTACLE VIVANT EN BRETAGNE .....</b>	<b>14</b>
1. Enjeux et objectifs généraux du dispositif : accompagner le secteur du spectacle vivant en région dans sa structuration et son développement.....	14
2. Contours et limites de la mission d'observation .....	17
3. Clarification de positionnement .....	20
<b>III. PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT : ENGAGER UNE DEMARCHE PARTENARIALE ET DE CONCERTATION .....</b>	<b>21</b>
1. Architecture du dispositif : une démarche partenariale .....	21
2. Une méthodologie transversale qui allie collecte quantitative et recherche qualitative .....	25
2.1 Du quantitatif au qualitatif.....	25
2.2 La production de connaissance : méthodes et principes .....	26
2.3 Les types de productions .....	28
3. Les partenariats envisagés et les articulations possibles avec d'autres dispositifs d'observation .....	29
4. Montée en puissance du dispositif d'observation : un plan d'actions sur trois ans .....	31
5. La permanence des moyens humains et financiers.....	32
5.1 Les moyens financiers .....	32
5.2 Les moyens humains.....	32
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>35</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>37</b>



## AVANT-PROPOS

1 « Plus de lumière », les derniers mots de Goethe, selon la légende.

« Mehr licht, »<sup>1</sup>

« *Plus de lumière* », plus de connaissance et de clarté. Aucune politique publique ne peut se construire avec pertinence, sans une connaissance approfondie des composantes et du fonctionnement du secteur auquel elle s'applique.

S'il existe de nombreuses données, dans le domaine du spectacle vivant en Bretagne, peu de travaux de regroupement, de recouplement et d'analyse de ces observations à l'échelle de la région n'ont jusqu'alors été effectués. Ce travail est pourtant indispensable pour mieux cerner la réalité de ce secteur et en pointer les traits saillants.

C'est pourquoi l'Etat et la Région Bretagne ont confié à Spectacle vivant en Bretagne, situé au carrefour des enjeux du secteur, une mission d'observation.

Cette mission est complémentaire à celles d'autres structures « ressources » en région, ou dispositifs d'observation mis en place par des réseaux d'acteurs et avec lesquels nous entendons collaborer.

Mais en matière d'observation, l'objet observé, la question posée par l'observateur ne sont pas neutres, ils orientent déjà la réponse. Si l'objectivité n'existe donc pas, il est souhaitable de multiplier les points de vue en associant les acteurs, de la définition des sujets à étudier à leur restitution. Ils s'empareront d'autant plus des travaux, qu'ils en auront partagé la définition, l'analyse et la restitution.

La mission d'observation de Spectacle vivant en Bretagne mettra en œuvre des indicateurs récurrents et comparables, en matière d'emploi, de formation, de création, de diffusion, de financements, ... et produira des états des lieux et des études qui permettront d'approfondir des problématiques dans des champs d'observation donnés. Ces différentes productions contribueront à l'enrichissement de la connaissance du secteur du spectacle vivant en région et auront comme finalité d'accompagner sa structuration et son développement.

C'est le sens de la démarche engagée par Spectacle vivant en Bretagne dans l'installation d'une mission régionale d'observation. Pour en poser les fondements méthodologiques et stratégiques, Spectacle vivant en Bretagne a souhaité être accompagné par Adrien LE VAILLANT, auteur de la présente publication, et pour la première étape que constitue le séminaire du 21 septembre 2010 organisé avec les acteurs du secteur en région, par l'Observatoire des Politiques Culturelles de Grenoble. Spectacle vivant en Bretagne a ainsi bénéficié de leurs expertises et de leurs expériences en la matière et je tiens à les remercier pour leur coopération.

Didier COIRINT, Directeur

# INTRODUCTION

Ce document est le résultat d'une volonté de Spectacle en vivant en Bretagne d'installer une mission d'observation régionale du spectacle vivant. Il vise à poser et clarifier les règles méthodologiques et les principes fondamentaux sur lesquels reposeront la mission.

D'un point de vue méthodologique, l'installation d'une mission d'observation culturelle régionale est traversée par trois questions fondamentales :

- l'observation, pour quoi ? (renvoie aux objectifs et enjeux du dispositif)
- l'observation, pour qui ? (à qui s'adresse le dispositif ?)
- l'observation, comment ? (renvoie aux principes méthodologiques)

Ce document tente de répondre à l'ensemble de ces questions et met en évidence une articulation nécessaire entre le *pour quoi ?*, le *pour qui ?* et le *comment ?* dans la perspective de mise en œuvre d'un tel dispositif.

L'objectif n'est pas de présenter une méthode figée car elle saura être évolutive, mais de proposer une méthode qui prenne en compte au mieux les intérêts des destinataires du dispositif.

## Présentation

Le document comporte trois parties.

La première partie pose des éléments de cadrage à la fois conceptuels (par une définition de l'observation culturelle en région) et dynamiques (en rappelant les espaces de travail et d'échanges préexistants à différentes échelles) et sur lesquels la mission d'observation s'appuiera.

La deuxième partie définit les objectifs et les enjeux de la mission d'observation tout en affirmant un positionnement concernant ce qu'elle doit être et ne doit pas être.

La troisième partie affirme des principes de fonctionnement pour le dispositif en définissant la philosophie d'action et les principes méthodologiques.



# I. L'installation d'une mission d'observation en région : éléments de cadrage

La mise en place de la mission d'observation au sein de Spectacle vivant en Bretagne s'appuie sur des éléments tels que :

- une définition de l'observation culturelle en région posant le cadre conceptuel,
- des dynamiques de travail préexistantes, posant les cadres de réflexion, d'échanges et de coopération.

## 1. L'observation culturelle en région : éléments de définition

**2** Provence Alpes Côte d'Azur, Poitou-Charentes, Centre, Lorraine, Limousin, Rhône-Alpes, Nord-Pas-de-Calais, Bourgogne

**3** Observer la Culture en région, Groupe de travail sur l'observation culturelle en région, 2003. Les observatoires : Arcade, Arteca, ARSV Poitou-Charentes, OPPEs, Ministère de la Culture et de la Communication.

L'observation culturelle en région n'est pas une pratique nouvelle. En effet, plusieurs régions<sup>2</sup> se sont déjà dotées d'un observatoire du spectacle vivant ou, plus largement, de la culture.

Ainsi, des cadres d'échange et de réflexion sur les expériences et les pratiques de chaque dispositif d'observation ont été installés depuis quelques années. En 2003, cinq observatoires se sont réunis pour échanger, confronter, réfléchir sur leurs pratiques professionnelles. *Observer la Culture en région*<sup>3</sup> est né de ces débats. Ce document vise à clarifier l'objet même de l'observation et à mettre en évidence ses principes fondamentaux.

Il en ressort une définition de l'observation culturelle en région sur laquelle Spectacle vivant en Bretagne s'appuiera :

*« L'observation culturelle en région vise à produire et à mettre à disposition des décideurs, des acteurs locaux, des professionnels et du grand public, une information actualisée et partagée, sur l'activité culturelle de la région et de ses territoires. »*

Cette définition recouvre **les différentes dimensions** de l'observation culturelle en région :

« *Produire [...] une information* » : interroge **le lien entre information et observation**. L'observation tend tout d'abord à une production de connaissances, soit en mobilisant une information déjà disponible au sein d'autres organismes, soit en produisant des données spécifiques non disponibles par ailleurs.

« *à mettre à disposition des décideurs, des acteurs locaux, des professionnels et du grand public* » : l'observation, pour qui ?

« *une information actualisée* » : renvoie à la notion du **temps**. **L'observation s'inscrit dans du temps long** et suppose une activité permanente, fondée d'une part sur le recueil régulier de données, et d'autre part sur des outils stables et performants de gestion continue des informations (base de données, système d'information géographique, cartographie, ...). La continuité dans le temps permet de révéler les évolutions et de disposer d'analyses dynamiques.

« *une information [...] partagée* » : le partage renvoie à l'intégration de l'ensemble des **acteurs** au processus d'observation, en amont et en aval de la production d'information. L'observation implique en amont un **principe de partenariat** entre les collectivités publiques dans la définition et la mise en oeuvre du dispositif, ainsi que dans la production des données et des analyses.

La connaissance ne vaut que si elle est partagée et discutée. L'observation culturelle en région implique en aval un principe de restitution collective. Cette restitution et la **mise en débat** sont essentielles à l'**appropriation des résultats** par les différents partenaires.

« *sur l'activité de la région et de ses territoires* » : l'observation repose sur une gamme d'investigations plus ou moins développées en fonction des interrogations des acteurs. Elles peuvent porter sur des **analyses sectorielles** (la diffusion de la danse, ...) et intersectorielles (atlas des équipements culturels, ...), sur des **approches transversales** des activités (les financements publics de la culture, l'emploi culturel, les formations, ...), sur des **analyses de territoire**.

La mise en perspective des données sur le territoire est systématique. Celle-ci peut être régionale ou infrarégionale selon les problématiques (territoires administratifs, d'étude, d'intervention, ...).

L'observation culturelle en région renvoie à trois dimensions fondamentales : le temps, le territoire, les acteurs. Spectacle vivant en Bretagne s'appuiera sur ces trois dimensions pour construire son dispositif d'observation.

## 2. Une mission d'observation qui s'appuiera sur des dynamiques de travail préexistantes

Dans le cadre d'une observation régionale, le besoin de mise en perspective des productions de données est nécessaire. Ainsi, la mission d'observation s'appuiera sur des dispositifs existants à l'échelle nationale et régionale.

## 2.1 Au niveau national : la Plate-forme interrégionale

La Plate-forme s'inscrit à la fois dans une dynamique interrégionale, par le biais d'organisation de groupes de travail entre ses membres, mais aussi nationale, notamment par sa participation à la commission emploi du CNPS (Comité National des Professions du Spectacle) et par ses relations de travail installées ou en cours de construction avec différentes instances telles que le DEPS, les Centres de Ressources Nationaux, l'INSEE, les Observatoires de branche,... Par le biais de cette plate-forme, Spectacle vivant en Bretagne s'inscrit aussi dans cette dynamique nationale.

**4** La Plate-forme interrégionale regroupe actuellement 22 structures (agences régionales et missions voix) dans 18 régions. Une présentation plus complète de la Plate-forme interrégionale est disponible sur le site : [www.pfi-culture.org/](http://www.pfi-culture.org/)

### Présentation de la Plate-forme interrégionale<sup>4</sup>

La **Plate-forme interrégionale d'échange et de coopération culturelle** est une association régie par la loi de 1901 créée en mai 2003. Elle a pour objet de faciliter le travail en réseau et la conduite de chantiers interrégionaux utiles à ses membres, dans les domaines de la musique, de la danse, du théâtre et de toute autre forme des arts du spectacle vivant.

Elle regroupe des structures régionales (Agences régionales du spectacle vivant, Associations régionales musique et danse, Missions Voix, observatoires régionaux de la culture) auxquelles l'Etat et/ou une Région, ont confié des missions transversales ou sectorielles de développement culturel (coordination, concertation, médiation, information, formation).

### Objectifs de la Plate-forme interrégionale

La **Plate-forme interrégionale** a pour vocation principale de faciliter le partage des méthodologies, des réflexions, de la documentation, des expériences et des travaux sur l'action culturelle, l'aménagement du territoire, l'éducation artistique, de faciliter les connexions entre les réseaux et de mutualiser un certain nombre d'outils, de services et de projets.

Ses actions se traduisent notamment au travers de temps de rencontres et d'échanges, de séminaires, de formations, et par la mise au point de démarches et d'outils d'études, d'évaluations et d'actions.

En 2010, 8 structures régionales ont un secteur dédié à l'observation : ARCADE (Provence Alpes Côte d'Azur), Agence régionale du Spectacle Vivant Poitou-Charentes (Poitou-Charentes), Culture O Centre

- Ateliers de développement culturel (Centre), Arteca (Lorraine), ORACLIM (Limousin), NACRe (Rhône-Alpes), Domaine Musiques Nord-Pas-de-Calais (Nord-Pas-de-Calais), Musique Danse Bourgogne (Bourgogne).

En 2007, un groupe de travail « observation » a été créé au sein de la Plate-forme interrégionale réunissant l'ensemble de ces structures. Ce groupe de travail a pour objectif de faciliter le partage des méthodologies, des réflexions, des expériences et des travaux d'études et d'observation réalisés par chaque structure. Spectacle vivant en Bretagne y participe déjà activement. Il est représenté par la responsable du service ressources-Information et par la chargée d'études. Leur participation à ce groupe de travail présente de nombreux intérêts qui seront développés par la suite.

## 2.2 Des espaces de travail et d'échanges en région Bretagne

Spectacle vivant en Bretagne est également présent au sein d'espaces de travail et d'échange en région. Il y participe en tant qu'acteur ou en tant que pilote et animateur (groupes de travail portés notamment par les chargés de missions sectorielles de Spectacle vivant en Bretagne).

### Les groupes de travail initiés par les chargés de missions sectorielles de Spectacle vivant en Bretagne

Par le biais des chargés de missions sectorielles, Spectacle vivant en Bretagne est pilote et animateur de groupes de travail où siègent différents professionnels du secteur. Les objectifs des groupes de travail sont très concrètement de faciliter une meilleure connaissance des acteurs culturels entre eux, de décloisonner des disciplines et esthétiques et de permettre le partage de réflexion, d'expérience et de pratiques. Lors de ces groupes de travail, des spécialistes peuvent intervenir afin d'enrichir et de compléter les échanges et les débats. Par la nature même des missions<sup>5</sup>, les thématiques abordées sont variées et soulèvent de nombreux enjeux et problématiques liés au secteur du spectacle vivant. La mission d'observation se nourrira des temps d'échanges au sein de ces groupes de travail, pour une meilleure appropriation des différents enjeux du secteur.

**5** 5 missions se distinguent : Education et enseignement artistiques, pratiques en amateur / Production et mobilité artistique / Création et cultures artistiques / Structuration des entreprises et des projets / Politiques territoriales du spectacle vivant

### La complémentarité dans les relations de travail avec les agences départementales de développement culturel

La région Bretagne a pour caractéristique d'avoir une agence départementale de développement culturel dans chaque département.

Spectacle vivant en Bretagne doit profiter de cette opportunité pour travailler en complémentarité avec elles. Des pratiques de collaboration se sont déjà installées. A titre d'exemple, la chargée d'études participe actuellement au groupe de travail initié par Arts vivants en Ille-et-Vilaine : « Vers un outil partagé d'observation et de développement des publics du spectacle vivant en Ille-et-Vilaine ».

#### La participation à des dispositifs et des espaces de travail engagés à l'échelle régionale

Parce qu'elles s'inscrivent dans une dynamique de production de travaux d'études et d'observation, deux démarches complémentaires, auxquelles participent activement Spectacle vivant en Bretagne, sont à retenir :

**le COEF** – Contrat d'objectifs emploi-formation du spectacle vivant – porté par l'Etat (DRAC, DIRECCTE), le Conseil régional de Bretagne et les partenaires sociaux. Le GREF, l'AFDAS et donc Spectacle vivant en Bretagne, y participent également.

**l'EDEC** (Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences) piloté par l'Etat (DRAC et DIRECCTE) – Déclinaison régionale de l'accord cadre national du 10 mars 2009 pour des Actions de développement de l'emploi et des compétences dans le spectacle vivant. Les groupes de travail sont pilotés par la DRAC Bretagne.

Ces différents espaces d'échanges et de débat serviront d'appui à la réflexion à la mission observation de Spectacle vivant en Bretagne.

## II. Les fondements d'un dispositif d'observation au sein de Spectacle vivant en Bretagne

### 1. Enjeux et objectifs généraux du dispositif : accompagner le secteur du spectacle vivant en région dans sa structuration et son développement

L'installation d'une mission d'observation répond à un **objectif principal qui est la connaissance partagée du secteur du spectacle vivant en région Bretagne et sa mise à disposition de l'ensemble des acteurs.**

L'objectif est donc de répondre à un besoin de repérage, de recensement, de dénombrement, de lisibilité de l'existant. Il s'agit plutôt d'une fonction d'information que d'observation.

#### **La fonction de production de connaissance se décline :**

- par le biais de données produites avec des méthodes scientifiques car bien que déclarant détenir une connaissance fine de leur milieu (qui semble parfois suffisante à certains pour agir), les acteurs pourraient ne pas disposer de connaissances plus objectivées,
- qui renvoient à une approche de l'observation comme description problématisée visant à accompagner les évolutions d'un secteur.

Ces deux approches s'inscrivent dans une complémentarité :

- il s'agit de produire des données socio-économiques pour être en mesure de se situer au niveau territorial et de se comparer à d'autres secteurs ;
- il s'agit de produire de la réflexion par la formulation de nouvelles interrogations pour se confronter et se comparer à d'autres régions dans un cadre de références plus large.

#### **La fonction de production de connaissance partagée renvoie à :**

- effectuer un repérage de l'existant pour savoir qui fait quoi à l'échelle du territoire ;
- réaliser un travail de structuration et de consolidation des informations pour fournir une lisibilité de l'existant à l'échelle du territoire ;
- développer une culture de l'échange d'information et du travail en réseau à l'échelle régionale, voire interrégionale par le biais de la Plate-forme interrégionale.

Ainsi, l'observation serait un mode de production de connaissance conçu à partir de la fabrication de données et l'élaboration de réflexions qui permettraient d'accompagner les acteurs, le secteur du spectacle vivant en région dans sa structuration et son développement.

**De cet objectif principal de connaissance partagée se déclinent deux grands enjeux :**

- **accompagner les professionnels du secteur en leur permettant de s'approprier cette connaissance afin qu'ils puissent mieux se situer dans un environnement régional et que la mission d'observation soit un outil d'appui dans le développement et la structuration de leurs projets.**

La mission d'observation s'avèrera être un outil d'appui efficient pour les acteurs professionnels. Le volume d'informations collectées et les analyses produites constitueront un socle de connaissances consultables à la disposition des professionnels pouvant les éclairer, les renforcer dans le développement et la structuration de leurs projets et leur entreprise.

L'enjeu principal est donc de permettre aux acteurs de mieux situer leurs activités dans leur environnement local et régional, voire national et européen, à travers cinq grands items : l'emploi, la formation, les activités, les financements publics, les publics.

- **accompagner les politiques publiques en proposant un appui à la réflexion et à la prise de décision.**

Derrière cet enjeu, c'est aussi la question de l'aménagement du territoire qui est posée.

**La fonction d'accompagnement** est difficile à définir, il s'agit donc d'en poser les contours.

**Accompagner serait :**

- **aider à formuler et à structurer la réflexion dans la mise en débat**, de façon à mettre en relation hypothèse d'action, réflexion (problématique), information (à produire). Quels sont les besoins d'information par rapport à une hypothèse d'action que vous vous posez ? Quel serait le niveau d'information nécessaire pour permettre d'alimenter la réflexion ?
- **apporter et partager un appui méthodologique**
  - lire les travaux existants, sélectionner les passages qui vont susciter de nouvelles interrogations.
  - traduire pour transmettre (par exemple en facilitant le transcodage du questionnaire politique en questionnaire scientifique, et en sens inverse, des connaissances scientifiques en réponses qui fassent sens pour le politique, en mettant en forme la connaissance. Et il en est de même pour les questionnements des professionnels).

- **participer à l'organisation et à l'animation de dispositifs de concertation** (Exemple : Contrat d'Objectif Emploi-Formation).

**Nous proposons, en conséquence, que le projet d'observation comprenne un objectif d'accompagnement de la réflexion :**

- **en amont, pour préciser les objectifs et enjeux des travaux engagés :**
  - **accompagner la définition des projets en amont est un enjeu méthodologique** (interroger sa définition n'est pas la remettre en cause mais la mettre en perspective et en comprendre les enjeux. C'est ses objectifs sous peine de s'engager dans un long processus de collecte d'informations sans fin. C'est définir un objet d'étude à partir d'une problématique et construire de façon raisonnée la distanciation méthodologique requise, construire un rapport objectif à l'objet d'étude) **et de positionnement pour la structure** (interroger le projet, c'est pour la structure porteuse du projet, ne pas s'y soumettre mais se situer comme partenaire du projet, se positionner comme force de proposition).
- **en aval, pour accompagner les résultats par la restitution, la mise en débat :**
  - **accompagner la réflexion en aval est un enjeu d'articulation entre connaissance et décision** (l'accompagnement de la réflexion doit faciliter la transmission et la traduction réciproque entre des acteurs [politiques, administrateurs, professionnels, chercheurs] qui ne posent pas les problèmes de la même manière. C'est un enjeu crucial pour se donner collectivement une chance d'articuler finement production d'études et décision. C'est l'enjeu d'une appropriation réelle des résultats par l'ensemble des acteurs) **et de production d'une réflexion comparée** (la mise en débat est l'occasion de produire une réflexion collective et un cadre d'interprétation renouvelé au fil du temps par la confrontation de réalités régionales différentes).

Bien que produites scientifiquement et donc fiables, les données d'observation mises en débat seront parfois mises en question et susciteront des controverses car les acteurs qui se les approprient en feront un objet politique.

**En conclusion, les enjeux de l'accompagnement sont :**

- de répondre à l'objectif plus global d'aide à la décision,
- de répondre aux attentes des décideurs et des professionnels dans le cadre d'un dispositif de concertation,
- de permettre à Spectacle vivant en Bretagne de construire sa légitimité en matière d'observation et de garantir la pérennité du dispositif d'observation.

**Cette fonction renvoie à :**

- changer de point de vue pour observer un phénomène en construisant un jeu de questionnement,
- construire de la référence à l'échelon régional pour pouvoir se comparer à d'autres échelons. La pertinence régionale n'est valide que lorsque l'on peut faire référence à d'autres régions au niveau national,
- produire des données en continu à intervalles réguliers. Un dispositif d'observation s'inscrit dans le temps et dans la régularité,
- produire de la réflexion pour que les acteurs se l'approprient et puissent agir.

L'articulation entre connaissance, décision et action est un enjeu et un objectif de la mise en œuvre d'une mission d'observation du spectacle vivant en Bretagne. La concertation est un moyen pour les partenaires de se l'approprier. Elle est aussi garante d'un dispositif pérenne. Ce principe de fonctionnement en constituera le socle.

## 2. Contours et limites de la mission d'observation

Evoquer les contours et limites d'une mission d'observation, c'est replacer tout d'abord cette démarche dans le contexte dans laquelle elle s'inscrit. C'est également examiner les éléments constitutifs de l'observation et leur articulation avec d'une part l'information, et d'autre part, l'évaluation afin de déterminer plus finement, les principes propres à cette démarche de production de connaissance.

L'observation doit être envisagée comme le prolongement de l'information. Ainsi, une mission d'information et une mission d'observation n'ont pas les mêmes finalités : celle d'une mission d'information régionale vise notamment le recensement de l'existant, ayant pour objectif une photographie de la vie culturelle en région ; celle d'une mission d'observation vise la production de connaissance et de réflexion, l'analyse, ayant pour objectif l'accompagnement des politiques publiques et des professionnels du secteur.

Au regard d'une étude comparative menée sur le positionnement des différents observatoires culturels régionaux, il est confirmé qu'une même structure, exerçant des missions d'information et d'observation, ne peut être à la fois, acteur de terrain participant au développement du spectacle vivant en Bretagne et évaluateur des actions menées sur ce même territoire.

La connaissance issue de l'observation se situe en amont de la démarche d'évaluation. Toutefois, cette articulation entre les deux démarches ne sous-entend pas que l'évaluation doit être menée par les observatoires en région.

Au travers des entretiens réalisés auprès de directeurs d'observatoires régionaux et chargés de missions<sup>6</sup>, il est en effet apparu qu'une même structure ne peut produire à la fois des études d'observation et des études évaluatives. Cela mènerait à une confusion des missions menées par Spectacle vivant en Bretagne et pourrait entamer la poursuite de l'idéal d'objectivité et de neutralité, nécessaire au processus d'observation.

<sup>6</sup> Observatoires rencontrés : ARCADE (Provence Alpes Côte d'Azur), Agence régionale du Spectacle Vivant Poitou-Charentes (Poitou-Charentes), Culture O Centre – Ateliers de développement culturel (Centre), ORACLIM (Limousin).

Cela se justifie d'autant plus que ce double positionnement aurait pour conséquence de fragiliser la démarche d'accompagnement du secteur menée par Spectacle vivant en Bretagne, démarche basée sur une relation de confiance avec les professionnels.

A partir d'une présentation des distinctions entre observation et évaluation, il apparaît que l'observation constitue une démarche de production de connaissances qui répond à des règles spécifiques distinctes du processus d'évaluation.

Dire cela, c'est analyser à la fois la spécificité de la démarche d'observation à travers ses objets, sa méthodologie, son déroulement dans le temps, ses effets sur l'action publique, ses modes de restitutions (se référer au tableau page suivante).

Il convient cependant, dans le cadre de la clarification du positionnement de la mission d'observation, d'insister plus spécifiquement **sur les modalités de construction d'une démarche d'observation**. C'est à dire, sur la nécessaire participation des professionnels du secteur à cette démarche, leur contribution devant accompagner tout le déroulé du processus, de la définition de l'objet observé à la restitution. Ce point est un préalable indispensable, pour permettre une production de connaissance pertinente sur le secteur.

	OBSERVATION	EVALUATION
<b>OBJET</b>	OBSERVATION DE PHÉNOMÈNES SOCIAUX SUR UN TERRITOIRE DONNÉ	TRAVAIL SUR LA VALEUR D'UNE POLITIQUE PUBLIQUE, D'UN PROGRAMME
<b>OBJECTIF</b>	<p>COMPRÉHENSION ET PRODUCTION DE CONNAISSANCE</p> <p>PRODUIRE UN ÉTAT DES LIEUX : CONNAISSANCE DESCRIPTIVE ET EXPLICATIVE DE L'EXISTANT</p>	<p>LECTURE DES ÉCARTS ENTRE LES OBJECTIFS INITIAUX ET EFFETS RÉELS D'UNE POLITIQUE PUBLIQUE</p> <p>PLURALITÉS DES OBJECTIFS - SE DÉCLINE EN FONCTION DES CRITÈRES D'ÉVALUATION -</p>
<b>DÉMARCHE</b>	PARTENARIALE / PARTAGÉE / CO-CONSTRUITE	EN CERCLE FERMÉ OU PARTENARIAL
<b>MÉTHODE</b>	APPROCHE QUANTITATIVE ET /OU QUALITATIVE	APPROCHE QUANTITATIVE ET / OU QUALITATIVE
<b>INDICATEURS</b>	INDICATEURS D'OBSERVATION	INDICATEURS D'ÉVALUATION
<b>TEMPORALITÉ</b>	<p>SYSTÈME D'INFORMATION ET DE PRODUCTION DE CONNAISSANCE PERMANENT ET ACTUALISÉ</p> <p>ÉTAPE PRÉLIMINAIRE À L'ÉVALUATION</p>	ÉTUDE PONCTUELLE DANS LE CYCLE D'UNE POLITIQUE PUBLIQUE
<b>EFFETS</b>	<p>DÉBOUCHE SUR DES PROPOSITIONS D'ACTIONS / PEUT CONTRIBUER À DÉFINIR DES OBJECTIFS POUR UNE POLITIQUE PUBLIQUE</p> <p>DIMENSION POLITIQUE ET SOCIALE</p>	<p>RÉAJUSTEMENT D'UNE POLITIQUE PUBLIQUE</p> <p>DIMENSION POLITIQUE ET SOCIALE</p>
<b>COMMANDE</b>	TUTELLES, PROFESSIONNELS, COMITÉ DE PILOTAGE...	COMMANDITAIRE(S), PAR MARCHÉ PUBLIC AVEC CAHIER DES CHARGES, OU AUTO-EVALUATION.
<b>RESTITUTION</b>	RESTITUTION PUBLIQUE	RESTITUTION AU COMMANDITAIRE - PEUT FAIRE L'OBJET DE RESTITUTION PUBLIQUE, PARTIELLE OU ENTIÈRE -
<b>POSITIONNEMENT</b>	POSITION DE TIERS / ET D'OPÉRATEUR	POSITION DE TIERS

### 3. Clarification de positionnement

Rappelons qu'un dispositif d'observation est un mode de production de connaissance conçu à partir de la fabrication de données et l'élaboration de réflexions qui permettraient aux différents acteurs du spectacle vivant en région de se développer et de se structurer ; l'enjeu principal qui découle de cet objectif est bien d'être en capacité d'accompagner un secteur d'activité et les politiques publiques afférentes en proposant un appui à la réflexion et à la prise de décision. **La finalité d'un tel dispositif serait de produire une connaissance partagée au service des professionnels et des politiques publiques.**

Ainsi, la mission d'observation installée à Spectacle vivant en Bretagne se situe bien dans une position intermédiaire entre d'une part, les professionnels, et d'autre part, les politiques publiques. **Par sa volonté de travailler pour et avec les acteurs du secteur, la mission d'observation s'inscrit dans le positionnement plus global de Spectacle vivant en Bretagne en tant que structure de médiation au carrefour des enjeux du secteur artistique et culturel, des besoins des acteurs et des orientations politiques.**

Ainsi, il apparaît important que Spectacle vivant en Bretagne s'affirme comme un espace de dialogue et de construction collective du développement du secteur du spectacle vivant en région. La mise en place rapide d'actions attestant de la volonté de l'établissement public de fournir des informations et des connaissances au service de l'ensemble des détenteurs d'enjeux, attestera de ce choix de positionnement. La création d'espace(s) de concertation attestant de la volonté de Spectacle vivant en Bretagne de co-construire l'information ira également dans ce sens.

### III. Principes de fonctionnement : engager une démarche partenariale et de concertation

Le dispositif d'observation reposera sur des principes généraux tels que :

- **un principe de distanciation** : l'observateur se doit d'avoir une posture distanciée par rapport à l'objet observé,
- **un principe méthodologique** : le projet d'observation combinera production de données quantitatives et qualitatives,
- **un principe de partenariat** : le partenariat reste au cœur du dispositif, qu'il s'agisse des orientations données au dispositif, à la définition des indicateurs, de la production de données, de leur analyse ou encore de leur validation ou de leur restitution,
- **un principe de production constante de données et comparabilité des territoires** : la continuité dans le temps permet d'avoir des chiffres comparables sur la durée ; cela permet la constitution de tableaux de bord annuels. De même, la comparabilité des données entre les territoires est un élément important de l'observation,
- **un principe d'observation-action** : qu'il s'agisse d'études structurelles ou d'états des lieux plus circonscrits, nous sommes bien dans le cadre d'une observation-action, c'est-à-dire d'être en mesure, fort de sa capacité à capitaliser des informations et des connaissances, d'éclairer et ainsi, d'orienter indirectement les décisions politiques.

Cet ensemble de principes méthodologiques reposera sur une **philosophie d'action** prônant la mise en débat, la concertation et le partenariat.

#### 1. Architecture du dispositif : une démarche partenariale

*« Une des clés de réussite méthodologique d'un observatoire relève bien du développement d'un réseau de correspondants pour un partenariat actif d'observation. Cela exige d'entretenir des rapports organisés et négociés avec l'environnement, sous des formes pouvant être contractuelles. Le partenariat se concrétise dans des formes de participation à des groupes de coordination, de réflexion, de consultation ou de décision. Pour les attirer, il faut proposer aux acteurs un cadre thématique commun d'observation, suffisamment large pour répondre à leurs questionnements et actions. Puis la logique de partenariat repose sur deux points :*

- *la définition de règles entre les partenaires*
- *le partage de l'information : on s'appuie davantage sur cette idée d'échanges d'information et de construction de savoirs utiles sur le local que sur une collecte simple et de donnée. Les acteurs doivent voir leur intérêt à transmettre des données fiables et*

*pertinentes. Cela dit, il n'est pas si simple pour des questions de pouvoir ou historiques de créer un véritable outil partagé.*

*L'observation doit être utile à tous les acteurs concernés. **Il faut réaliser une co-élaboration des objectifs de connaissance et du choix des indicateurs, et une collaboration dans la production, le recueil et la fourniture de données.*** »<sup>7</sup>

**7** Créer et animer un observatoire local, Jean Bernard CHEBROUX, territorial éditions, décembre 2007.

La mission d'observation se définit comme un espace de co-élaboration des objectifs de connaissance et du choix des indicateurs avec un principe de partenariat élargi qui renvoie à une volonté d'affirmer la position de médiation entre les professionnels du secteur et les politiques publiques. **La création d'espace(s) de concertation, comme un comité d'orientation, atteste de la volonté de Spectacle vivant en Bretagne de co-construire l'information.**

L'avantage de cette approche est d'être cohérente avec les sensibilités des acteurs : particulièrement la préférence pour **la concertation et la coopération.**

L'autre avantage, est l'occasion pour la structure d'affirmer sa posture vis-à-vis des collectivités –au premier chef, les financeurs- et son affinité avec les acteurs du spectacle vivant. C'est lui permettre de renforcer sa vocation d'ouverture sur son environnement et ne pas conduire à s'enfermer dans une logique institutionnelle qui chercherait « à faire venir à elle » plutôt que de sortir de ses murs. C'est aussi lui permettre de renforcer son inscription dans l'environnement culturel régional à travers la construction de ce projet, en tant que partenaire, aux côtés d'autres partenaires.

Dans cette perspective, la construction du partenariat est la condition principale de la réussite du projet.

La difficulté peut résider dans la manière d'amorcer le processus de concertation et de l'inscrire dans la durée. Comment engager la concertation ? Qui la coordonnerait ?

Dans le cadre de ce partenariat, la représentativité de la place des professionnels du spectacle se pose.

La transformation de la structure régionale du statut associatif à celui d'établissement public de coopération culturelle a permis à la structure de s'ouvrir à d'autres partenaires, et il est important de maintenir cette ouverture et cet ensemble de relations dans la durée pour une bonne représentativité des domaines d'activités, des esthétiques et des territoires.

Rappelons que des instances de réflexion et de décision sont déjà présents au sein de l'établissement, avec un souci de représentativité des domaines d'activités, des esthétiques et des territoires. Spectacle vivant en Bretagne est administré par un **conseil d'administration** et prend appui sur un **comité consultatif** constitué de professionnels du spectacle vivant.

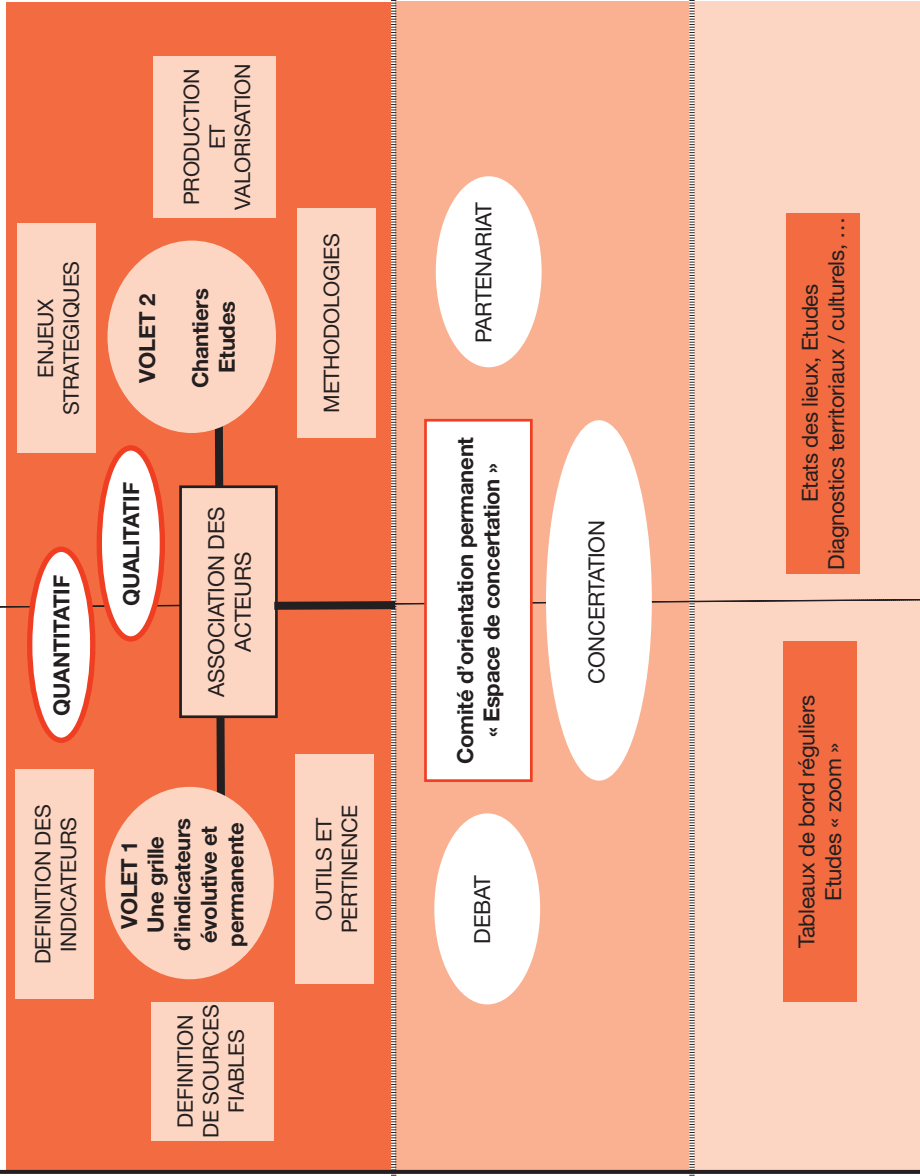
La création d'un comité d'orientation, par sa constitution et son rôle, s'inscrira dans une complémentarité avec le comité consultatif et le conseil d'administration. Ce comité sera à la croisée de ces deux instances en y associant d'autres types de partenaires comme par exemple les agences départementales (complémentarité des missions) et les universités (laboratoires de recherche, masters universitaires, ...) pour répondre à la dimension « recherche » d'un travail d'observation.

Il aura pour rôle d'accompagner le dispositif d'observation sur la définition des orientations générales du dispositif avec une vision à court, moyen et long terme (établissement de priorités, pistes partagées pour l'élaboration d'un programme pluriannuel, question des articulations budgétaires possibles), en établissant des préconisations qui seront validées par le conseil d'administration de l'établissement.

Selon les préconisations émises par le comité d'orientation, il sera envisagé de créer d'autre(s) espace(s) de réflexion collective qui pourront prendre la forme d'un **comité technique**, pour partager des méthodologies et des savoir-faire, **et/ou un comité de pilotage** dédié à des travaux spécifiques.

L'ensemble de ces espaces de réflexion sera animé par Spectacle vivant en Bretagne.

## ARCHITECTURE DU DISPOSITIF D'OBSERVATION RÉGIONAL PRINCIPES ET ENJEUX



### DES PRINCIPES METHODOLOGIQUES

Le projet d'observation combinera production de données quantitatives et qualitatives.

### UNE PHILOSOPHIE D'ACTION

Co-élaboration des objectifs de connaissance et du choix des indicateurs, une collaboration dans la production, le recueil et la fourniture de données.

### UN PRINCIPE DE PRODUCTION DE CONNAISSANCES

Connaissance partagée du secteur du spectacle vivant en région Bretagne et mise à disposition de l'ensemble des acteurs.

## 2. Une méthodologie transversale qui allie collecte quantitative et recherche qualitative

Le projet d'observation est traversé par un principe méthodologique très fort, celui de la combinaison d'approches quantitative et qualitative. Si, en terme de méthodologie (recueil et traitement de données, temps, sources) et de formes de production (tableaux de bord, études, cartographie, ...) elles sont à distinguer, elles sont pour autant à envisager de manière complémentaire dans la perspective de recherche de sens et de compréhension des phénomènes et des enjeux en cours de situations locales et régionales.

### 2.1 Du quantitatif au qualitatif

Quantitatif et qualitatif sont deux approches de collecte de l'information et deux modes de traitement du matériau recueilli. La première est issue de plusieurs types de sources : par le biais de questionnaires, enquêtes, ou par des sources préexistantes (sources qui seront privilégiées). Quant à celles relevant du qualitatif, il s'agit de points de vue, opinions, perceptions, commentaires personnels et éléments subjectifs de connaissance. Celles-ci seront collectées sur le terrain, par le biais d'entretiens semi-directifs ou autres techniques propres aux sciences sociales.

Ces deux approches sont complémentaires et participent d'un seul mode de production de connaissance. Pour servir notamment la recherche de sens et de compréhension, il en découle que la méthodologie de travail combine nécessairement de façon distincte et conjuguée :

- une appropriation et une mise en valeur de données quantitatives (tableaux de bord, statistiques),
- une recherche qualitative de témoignages et de points de vue des décideurs et acteurs du secteur,
- l'apport de toute expertise transversale favorisant la richesse de la connaissance.

**Ainsi, nous proposons un projet d'observation qui combine production de données quantitatives et qualitatives car :**

#### **- c'est un enjeu politique et un enjeu méthodologique**

Suite aux enjeux et objectifs définis pour cette mission, le dispositif doit prendre appui sur les professionnels du secteur. Les porteurs de projets artistiques et culturels, les responsables de structures ont une connaissance très fine de leur économie, des métiers, des enjeux aux différents niveaux d'échelle, l'histoire de leur milieu professionnel. Leurs connaissances sont une source de première main.

- **c'est une des possibilités d'articulation entre le niveau régional, interrégional et national**, en s'appuyant sur des chantiers engagés par les observatoires régionaux membres la Plate-forme interrégionale.

## 2.2 La production de connaissance : méthodes et principes

Qu'elle soit issue d'une méthode quantitative ou qualitative, une production de données, et donc de connaissance, renvoie fondamentalement à des principes tels que : le recueil de données, la pertinence et utilité des données, la fiabilité des données, la comparabilité et la récurrence des données.

### Le recueil des données

La plus-value de la fonction d'information d'un observatoire se situe dans la **capacité à mobiliser, rechercher, utiliser et croiser le large ensemble de ressources d'informations disponibles au plan local**.

Le recueil de données comporte deux risques à éviter :

- une maîtrise insuffisante de l'accumulation des données (disposer de données nombreuses mais non pertinentes n'a pas d'intérêt)
- une faiblesse de la pertinence et de l'utilité des données par rapport au contexte territorial. C'est pourquoi ces données devront être utiles et seront à définir avec les partenaires concernés.

### Pertinence et utilité des données

C'est un point très important dans le cadre d'observation : **l'information doit être de qualité**. Les conditions de pertinence du recueil des données dépendent de raisonnements clairement formulés. C'est le critère général de l'utilité qui prime pour les acteurs. **Les informations produites doivent relever d'un même découpage utilitaire, en répondant à des objectifs de connaissances collectivement définis et partagés.**

### Fiabilité des données

La question de la fiabilité des données est une problématique centrale dans un observatoire. Il faut prendre garde aux chiffres et à leur utilisation. Une simple approche quantitative peut masquer certaines réalités.

En croisant les données, on peut construire des éléments d'information plus ou moins pertinents. Il faut donc assurer la fiabilité des chiffres, leur mise à jour régulière, et la pertinence de l'indicateur au regard de la problématique présentée. L'observatoire trie, sélectionne et hiérarchise l'information. La fiabilité des données constitue un préalable capital. Il faut ensuite rendre ces informations intelligibles et opérantes.

Le partage d'information avec les partenaires peut assurer une certaine fiabilité des données, d'où l'importance du partenariat dans les dispositifs d'observation.

### Comparabilité et récurrence des données

Le portrait d'un territoire ne peut être basé uniquement sur des données concernant ce territoire. **Une approche comparative permet d'appréhender les spécificités d'un territoire** et les mouvements qui le traversent : les indicateurs devront répondre à cette nécessité de comparabilité. Un travail collaboratif avec les observatoires régionaux réunis au sein de la plate-forme interrégionale peut s'avérer incontournable : il s'agit de pouvoir parvenir à une contextualisation des analyses, voire à leur comparabilité. Dans le cadre d'une mise en perspective de comparaison à échelle nationale, un travail collaboratif avec des observatoires nationaux pourra être envisagé.

Par ailleurs, les données devront **être comparables dans le temps** : la mise en place de tableaux de bord annuels alimentés par des données semblables d'année en année est un outil indispensable au suivi des activités du spectacle vivant en Bretagne.

### La construction des indicateurs (dans le cadre de réalisation de tableaux de bord réguliers)

La définition des indicateurs constitue l'une des phases capitales dans la mise en place de la mission d'observation. Les indicateurs doivent être faciles à interpréter et représentatifs pour permettre de dégager des tendances, des modifications, des discontinuités.

Les indicateurs doivent en outre être fixes, en nombre limité pour permettre de suivre l'évolution des données, d'année en année. Ce qui n'empêche pas l'élaboration de critères ponctuels pour des études spécifiques.

La définition des indicateurs se fera en concertation avec l'ensemble des partenaires concernés, afin qu'ils se les approprient et adhèrent plus facilement au processus de production. Une première phase de travail consiste à construire, avec l'appui des chargés de mission de Spectacle vivant en Bretagne, une première proposition de grille d'indicateurs. Ce travail a été amorcé en février 2010. Une seconde phase de travail, prévue dans les six mois qui suivront le séminaire, permettra de compléter et de débattre avec les partenaires sur cette proposition.

### **Il peut donc être difficile, et surtout cela peut prendre du temps, de constituer des indicateurs.**

Notons que le choix des indicateurs fera rarement l'unanimité. La réponse à cette difficulté renverra sans doute à la capacité de Spectacle vivant en Bretagne de trouver un consensus et de promouvoir l'intérêt collectif.

Ainsi, **la négociation accompagnera la démarche de concertation.**

### La méthodologie<sup>8</sup>

L'objectif est d'aboutir à une liste **d'indicateurs structurants**, d'où une première proposition d'utiliser, *in fine*, un petit nombre d'indicateurs particulièrement **significatifs**. Ce sera une première étape qui en appellera d'autres car la **grille** d'indicateurs est pensée comme **évolutive**.

**8** Annexe 2 : méthodologie de la construction des indicateurs

Afin d'assurer la pertinence et la faisabilité de l'indicateur, la méthodologie propose de présenter un certain nombre de dimensions permettant de le décrire. Ces caractéristiques – ou **dimensions descriptives** – accompagnent la construction et la diffusion des indicateurs puisqu'elles en donnent la véritable signification, ce qui permet d'éviter des interprétations erronées. Elles renvoient à la définition et au périmètre de l'indicateur, à son but, à l'échelle territoriale dans laquelle il s'inscrit, à la source où la donnée est disponible, et aux limites (ce que l'indicateur ne nous dit pas).

Dans le but de faciliter la démarche de sélection des indicateurs, la méthodologie combine les dimensions descriptives avec des **critères de sélection**. Les critères de sélection renvoient à la cohérence de l'indicateur (a-t-il du sens dans le contexte régional ?), à sa comparabilité dans le temps et avec d'autres territoires, à la disponibilité de la donnée (qualité de l'indicateur), à son intérêt pour la sphère décisionnelle et les professionnels du secteur.

Cette méthode devrait permettre d'établir un ordre de priorité d'indicateurs et de mesurer leur degré de pertinence. Elle servira d'outil méthodologique pour des ateliers de construction des indicateurs qui pourraient être initiés à partir du comité d'orientation.

### L'apport de la cartographie

L'outil cartographique sera également exploité au niveau de l'observatoire. Indispensable, il sera utilisé pour l'ensemble des analyses conduites. Le service Ressources - Information dispose d'un logiciel de cartographie, « *Cartes et données* ».

## 2.3 Les types de productions

Le choix de la méthodologie alliant collecte quantitative et recherche qualitative se traduit par la production de trois grands ensembles de travaux :

- les analyses et publications récurrentes appuyées sur la construction d'indicateurs pertinents (tableaux de bord),

- la conduite d'études de fond qui doivent permettre de mieux connaître certains aspects du spectacle vivant. De la même manière que pour les tableaux de bord, elles viseront à favoriser la structuration de ce secteur. La réalisation d'études permettra d'associer étroitement d'autres catégories d'acteurs, qui peuvent être intéressés par une implication sur ces thèmes qu'ils pourront intégrer dans un cadre plus large. Certaines études pourront être réalisées sur des territoires spécifiques (Pays, Communauté de Communes, ...) avant d'étudier les possibilités de les étendre à l'ensemble de la région,
- l'organisation de séminaires, de colloques dont la vocation principale visera à diffuser le plus largement possible la connaissance produite.

Rappelons-le, l'un des objectifs est d'accompagner la réflexion en amont et en aval (cf. II. 1. Enjeux et objectifs du dispositif). La mission d'observation n'est donc pas envisagée comme un dispositif se situant « seulement » dans une optique de production et de données ou avec une approche technicienne de l'observation et se centrant sur les outils ; il lui appartiendra de donner du sens aux différentes productions (indicateurs / études), en concertation avec les commanditaires et les acteurs culturels, et de prendre sa place dans le paysage régional actuel de l'observation. Ce qui se fera en affirmant des collaborations et des partenariats tels que le GREF, les observatoires de la région, des services déconcentrés de l'Etat (par exemple le SEPES), Pôle-emploi, INSEE, AFDAS, CNFPT, ...

### 3. Les partenariats envisagés et les articulations possibles avec d'autres dispositifs d'observation

La mise en œuvre d'un projet d'observation régionale suppose à la fois de partir de différentes sources disponibles en Bretagne et au niveau national pour produire des données régionales et définir une articulation avec le niveau national et interrégional.

Dans ce cadre, un travail d'identification de sources existantes dans le champ du spectacle vivant a été réalisé, permettant d'identifier un bon nombre de sources régionales et nationales.

En parallèle de ce travail d'identification, il s'agit aussi de regarder de plus près les usages qui sont faits de ces sources dans d'autres régions pour l'observation. C'est une recherche de savoir et de savoir-faire qui est en jeu ici.

Ainsi, la démarche méthodologique engagée par Spectacle vivant en Bretagne s'articule autour de deux grands axes :

### Des rencontres avec les tutelles de l'établissement et des partenaires-ressources en région

A ce jour, plusieurs rencontres ont été réalisées avec des « partenaires-ressources » potentiels tels que :

- le service culture du Conseil Régional de Bretagne
- la DRAC
- les quatre agences départementales de développement culturel :
  - ADCA Itinéraire Bis (22)
  - Musiques et Danses en Finistère (29)
  - Arts Vivants en Ille-et-Vilaine (35)
  - ADDAV 56
- l'AFDAS
- la DIRECCTE
- le GREF
- l'INSEE

Ces rencontres ont permis de présenter la démarche d'installation de la mission d'observation au sein de Spectacle vivant en Bretagne et de découvrir les travaux réalisés par les différents « partenaires-ressources », leurs pratiques et de commencer à cerner les points de collaboration possibles. Pour Spectacle vivant en Bretagne, il s'agissait à la fois de commencer à sensibiliser les partenaires potentiels au projet et d'avoir un premier panorama de ce qui se fait en région en terme de production de données.

### Un travail de comparaison d'usages des sources avec d'autres régions

A l'échelon interrégional, la responsable du service Ressources - Information et la chargée d'études participent déjà au groupe de travail sur l'observation mis en place par la Plateforme interrégionale. Dans ce cadre, un travail concernant les usages des sources par chacun de ses membres -notamment dans le domaine de l'emploi- est en cours.

Ce travail comparatif vient enrichir la réflexion de Spectacle vivant en Bretagne sur la question de la pertinence et de l'intérêt de certaines sources selon les objets et les champs d'observation.

Ce travail devrait favoriser la réflexion sur la mise en place d'un tronc commun d'indicateurs utilisé par chacun des observatoires, qui permettrait une certaine comparabilité entre régions sur des objets identiques.

## 4. Montée en puissance du dispositif d'observation : un plan d'actions sur trois ans.

---

La mission d'observation orientera ses productions selon cinq grands items du spectacle vivant : les acteurs et les activités / l'emploi / la formation / les financements / les publics.

Autant le champ d'analyse est très vaste, autant, au regard des moyens humains et du temps que nécessite tout travail d'observation, il faudra rester modeste dans la définition du programme d'activités prévisionnel. La création du comité d'orientation aura pour rôle d'accompagner la mission d'observation dans la définition d'axes prioritaires, en terme d'analyses et de production (tableaux de bord-études).

Ainsi, il est proposé de considérer les trois prochaines années (**2011-2013**) comme un « **laboratoire expérimental** » qui permettra d'une part, de vérifier si le dispositif mis en place répond aux objectifs et aux enjeux fixés, et d'autre part, de faire en sorte que le dispositif monte en puissance en terme de production et de visibilité, et ce, de manière méthodique.

Ces trois années devront être un temps d'action suffisant pour :

- apprécier la qualité et les limites des travaux et études menés
- mesurer les véritables capacités productives liées à sa configuration
- décider de l'ordre des priorités et de l'ampleur à accorder à la conduite de chantiers de fond.

---

**Ainsi, les premières actions à envisager pourront être :**

> **Consolider la structuration du dispositif par :**

- la création du comité d'orientation et de ses composantes
- **la constitution d'un programme prévisionnel à caractère expérimental sur 3 ans**
- le développement de partenariats avec plusieurs types d'acteurs : professionnels du secteur, partenaires ressources, ADDM, Communauté d'agglomération, ...
- le renforcement de sa place dans des espaces de réflexion en région (ex : COEF, EDEC, ...) ou à l'échelle nationale (ex : Groupe de travail observation au sein de la plate-forme interrégionale)

> Produire

- finalisation du travail collectif et concerté sur la définition des indicateurs, selon le choix des thématiques qui sera défini par le comité d'orientation et en s'appuyant sur le travail de repérages de sources (cf. partie précédente),
- réalisation d'un ou plusieurs tableaux de bord,
- mise en place une « étude pilote », le cas échéant.

> Informer de la construction d'une démarche d'observation en lien avec les acteurs du territoire.

---

## 5. La permanence des moyens humains et financiers

---

### 5.1 Les moyens financiers

L'observatoire est un dispositif pérenne qui requiert une continuité de moyens.

L'enjeu budgétaire de la mission d'observation n'est pas tant la somme investie au départ que l'assurance que cette somme soit reconduite d'année en année.

Cependant, il serait intéressant d'avoir une approche comparative des budgets d'autres observatoires régionaux.

### 5.2 Les moyens humains

Depuis septembre 2009, la mission d'observation est prise en charge par une chargée d'études à 0.9 équivalent temps plein ; elle est aujourd'hui la personne référente au sein de la structure pour la mission d'observation. Cependant, de **la fonction transversale** de la mission, en découlera une implication plus ou moins directe des membres de l'équipe de Spectacle vivant en Bretagne dans la mise en œuvre des travaux d'observation.

**La mission d'observation s'enrichira particulièrement de compétences développées au sein du service Ressources et Information. Elle sera ainsi en interaction permanente avec les deux autres missions du service, l'information et la communication. Concrètement et à titre d'exemple :**

- circulation de l'information à l'échelle régionale
- appui technique sur la création d'une base de données observation

- circulation de l'information au sein du service : jeu d'aller-retour entre l'outil existant (RIC) et le(s) future(s) base(s) de données spécifiques à l'observation. L'observation et l'information s'alimenteront mutuellement.
- outil cartographique
- lire et faire la synthèse de la « littérature grise » (rapports officiels, articles, documents numériques, ...)
- appui bibliographique en amont des productions d'études (recherche)
- communiquer sur l'existence de la mission d'observation
- communiquer sur les travaux produits par l'observatoire
- accompagner l'observatoire dans la mise en place de séminaires, de rencontres, de débats
- proposer des supports de communication pour les travaux produits par l'observatoire (mise en forme, format papier / informatique).

#### Les interactions nécessaires avec le « pôle chargés de missions »

Des réunions d'équipe ont permis de présenter les réflexions et leurs évolutions concernant l'installation de cette mission d'observation, à comprendre les enjeux et les objectifs, mais aussi, et surtout, d'inciter chaque membre de l'équipe à se projeter dans un dispositif d'observation, en travaillant sur ce que chacun pouvait apporter en connaissances et réflexion, mais aussi ce que le dispositif pouvait apporter dans l'exercice de leurs missions. Les entretiens individuels avec l'ensemble des chargés de mission et les ateliers collectifs de construction d'indicateurs sont allés dans ce sens. L'objectif, à court et moyen terme, est de créer des passerelles entre les services préexistants afin de consolider la fonction transversale de la mission d'observation.

Les chargés de mission pourront participer à des comités de pilotage, selon la nature du travail engagé et les besoins ressentis.

#### Des renforts à envisager selon les travaux engagés

Produire des travaux d'observation demande à la fois du temps et des moyens humains plus ou moins importants selon leur nature. Ainsi, et selon la nature des travaux engagés, il pourra être envisagé de renforcer la mission d'observation de manière ponctuelle avec des compétences extérieures, soit :

- par le recrutement d'un ou plusieurs chargés de mission,
- en faisant appel aux services de cabinet d'études.



## CONCLUSION

La mission d'observation au sein de Spectacle vivant en Bretagne répond à un besoin de production de connaissance partagée du secteur du spectacle vivant en région Bretagne et à sa mise à disposition à l'ensemble des acteurs. Il s'agit là de l'objectif principal du dispositif.

De cet objectif principal, découlent deux enjeux :

- l'accompagnement des professionnels du secteur en leur permettant de s'approprier cette connaissance afin qu'ils puissent mieux se situer dans un environnement régional et que la mission d'observation soit un outil d'appui dans le développement et la structuration de leurs projets.

et

- l'accompagnement des politiques publiques en proposant un appui à la réflexion et à la prise de décision.

Ainsi, l'observation serait un mode de production de connaissance conçu à partir de la fabrication de données et l'élaboration de réflexions qui permettraient d'accompagner les acteurs, le secteur du spectacle vivant en région dans sa structuration et son développement.

Pour parvenir à cet objectif de connaissance, la mission d'observation sera traversée par un principe méthodologique très fort : celui de la combinaison d'approches quantitative et qualitative. Si, en terme de méthodologie (recueil et traitement de la donnée, temps, sources, ...) elles sont à distinguer, elles sont pour autant à envisager de manière complémentaire dans la perspective de recherche de sens et de compréhension des phénomènes et des enjeux en cours, dans des situations locales comme régionales.

Et pour que l'observation régionale soit utile à tous les acteurs concernés, la mission d'observation est envisagée comme un espace de co-construction des objectifs de connaissance et du choix des indicateurs à travers la création du comité d'orientation.

Ainsi, la mission d'observation installée à Spectacle vivant en Bretagne se situe bien dans une position intermédiaire entre d'une part, les professionnels, et d'autre part, les politiques publiques. Par sa volonté de travailler pour et avec les acteurs du secteur, la mission d'observation s'inscrit dans le positionnement plus global de Spectacle vivant en Bretagne en tant que structure de médiation au carrefour des enjeux du secteur artistique et culturel, des besoins des acteurs et des orientations politiques.



# ANNEXES

**ANNEXE 1** : Liste des structures rencontrées

**ANNEXE 2** : Présentation de la méthodologie pour la construction des indicateurs

## **ANNEXE 1 : Liste des structures rencontrées (1<sup>er</sup> semestre 2010)**

### **COLLECTIVITES**

#### **CONSEIL REGIONAL**

Thierry LE NEDIC (Directeur du service culture)  
Anne HOLZER (Mission emploi formation)  
Estelle SCOLAN (Mission structuration des équipes artistiques)  
Maïwen FURIC (Mission développement territorial)

#### **DRAC**

Jean Yves LE CORRE (Directeur)  
Jean-Loup LECOQ (Adjoint au directeur - Développement culturel)  
Jean-Christophe BAUDET (Conseiller théâtre et spectacles)  
Martine LE BRAS (Chargée de mission emploi formation, mécénat)

### **ASSOCIATIONS DEPARTEMENTALES**

#### **ADCA - ITINERAIRE BIS (22)**

Julien PION (Responsable du centre ressources)  
Julien MARTINET (Responsable de la médiation)

#### **MUSIQUES ET DANSES EN FINISTERE (29)**

Laurent BCEUF (Adjoint au directeur, chargé de développement territorial)  
Bruno CURUNET (Chargé de l'information et de la communication)

#### **ARTS VIVANTS EN ILLE-ET-VILAINE (35)**

Hervé BISEUIL (Directeur)  
Sébastien DESLOGES (Assistant chargé du développement)  
Isabelle MATAS (Administratrice et chargée du conseil)  
Marie SAUVAGE (Chargée de l'information)

#### **ADDAV 56**

Bernard GUINARD (Directeur)  
Maureen LARGOUËT (Accueil, information et assistantat)

## OBSERVATOIRES REGIONAUX

### **AGENCE REGIONALE DU SPECTACLE VIVANT EN POITOU-CHARENTES**

André CURMI (Responsable de l'observatoire régional du spectacle vivant en Poitou-Charentes)

Maud REGNIER (Chargée d'études à l'observatoire)

### **ARCADE (Région Provence-Alpes-Côte d'Azur)**

Magali BLAIN (Responsable de l'observatoire des arts du spectacle)

Sandra COURTIAL (Chargée d'études)

### **CULTURE O CENTRE – ATELIERS DE DEVELOPPEMENT CULTUREL (Région Centre)**

Marie-Christine DURÉAULT THOMÉRÉ (Directrice déléguée à l'observation)

Karine NOWAK (Chargée d'études observation)

### **ORACLIM (Observatoire Régional des Arts et de la Culture en Limousin)**

Yves MENUT (Directeur)

Jean-Claude ROBERT (Administration, RIC et observation)

## LIEUX RESSOURCES EN BRETAGNE

### **AFDAS – DELEGATION OUEST**

Tatiana LE COURTOIS (Directrice)

### **DIRECCTE – SEPES**

Stéphanie RIBOULEAU (Service études, statistiques et évaluation)

### **GRF BRETAGNE**

Christine NOUCHET (Responsable de mission – service observatoire emploi formation)

Vincent BOURDIN (Chargé de mission – service observatoire emploi formation)

### **INSEE BRETAGNE**

Catherine RENNE (Chef de service Etude-diffusion)

## ANNEXE 2 : Présentation de la méthodologie pour la construction des indicateurs

L'objectif est d'aboutir à une liste **d'indicateurs structurants**, d'où une première proposition d'utiliser, *in fine*, un petit nombre d'indicateurs particulièrement **significatifs**. Ce sera une première étape qui en appellera d'autres car la **grille** d'indicateurs est pensée comme **évolutive**.

Afin d'assurer la pertinence et la faisabilité de l'indicateur, la méthodologie propose de présenter un certain nombre de dimensions permettant de le décrire. Ces caractéristiques – ou **dimensions descriptives** – accompagnent la construction et la diffusion des indicateurs puisqu'elles en donnent la véritable signification, ce qui permet d'éviter des interprétations erronées. Elles renvoient à la définition et au périmètre de l'indicateur, à son but, à l'échelle territoriale dans laquelle il s'inscrit, à la source où la donnée est disponible, et aux limites (ce que l'indicateur ne nous dit pas).

Dans le but de faciliter la démarche de sélection des indicateurs, la méthodologie combine les dimensions descriptives avec des **critères de sélection**. Les critères de sélection renvoient à la cohérence de l'indicateur (a-t-il du sens dans le contexte régional ?), à sa comparabilité dans le temps et avec d'autres territoires, à la disponibilité de la donnée (qualité de l'indicateur), à son intérêt pour la sphère décisionnelle et les professionnels du secteur.

Cette méthode devrait permettre d'établir un ordre de priorité d'indicateurs et de mesurer leur degré de pertinence. Elle servira d'outil méthodologique pour des ateliers de construction des indicateurs qui pourront être initiés à partir du comité d'orientation.

## Construction d'indicateurs selon les 5 entrées retenues : acteurs et activités / emploi / formation / financements / publics

### METHODOLOGIE POUR LA CONSTRUCTION D'INDICATEURS

Dimensions descriptives					Indicateurs à produire dans le cadre d'études
But	Echelle territoriale	Source(s)	Définition de l'indicateur	Limite	En raison d'absence de sources préétablies, certains indicateurs seront uniquement exploités dans le cadre d'études ponctuelles, par le biais d'enquêtes.
<p>Séries statistiques</p> <p>Une donnée brute peut constituer un indicateur dans certains cas, mais la plupart du temps un indicateur est une mesure composite de plusieurs données statistiques.</p> <p>Qu'est-ce que nous voulons savoir/mesurer/mettre en évidence avec cet indicateur ?</p>	<p>A quelle échelle ?</p> <p>Région ou département ?</p> <p>Autre ?</p>	<p>Repérer la ou les source(s) possédant la donnée.</p>	<p>Définition de l'indicateur (ID) et périmètre.</p>	<p>Qu'est-ce que l'indicateur ne nous dit pas ? Question transversale : qu'est-ce que la (ou les) source(s) ne nous permet(tent) pas de savoir ?</p>	

### Critères de sélection

Cohérence	Comparabilité	Disponibilité de la donnée	Intérêts des tutelles	Intérêts en interne	Intérêts acteurs
<p>La cohérence de l'indicateur : est-ce que l'indicateur a du sens dans le contexte culturel régional ?</p>	<p>Comparabilité à la fois dans le temps et entre territoires : informer sur les tendances et les changements du secteur en région (voir également l'articulation avec la PFI sur les indicateurs communs sur l'emploi).</p>	<p>Se réfère à l'existence et à la disponibilité des données nécessaires à la construction de l'indicateur : s'appuyer sur des données statistiques de qualité et «faciles» à récupérer.</p>	<p>Se réfère à l'intérêt que représente l'indicateur et à sa capacité d'influer sur l'action publique : pouvoir appréhender et signaler l'apparition d'un problème.</p>	<p>Se réfère à l'intérêt que représente l'indicateur en interne, en rapport avec les besoins des chargés de mission sectoriels.</p>	<p>Se réfère à l'intérêt que représente l'indicateur pour les professionnels du secteur.</p>







14 rue Guy Ropartz / BP 20415  
35704 Rennes Cedex 7  
T. : 02 99 37 34 58 - F. : 02 99 37 37 62  
contact@svbretagne.fr

[www.spectacle-vivant-bretagne.fr](http://www.spectacle-vivant-bretagne.fr)

**spectacle**  
**vivant**  
**en**  
**Bretagne**

**LA MISSION D'OBSERVATION DE SPECTACLE VIVANT EN BRETAGNE - 2010 -**